



Association 1901 élection des mebres du comité

Par ANGE34

Bonjour

Une association sportive loi 1901 peut elle réaliser des élections de membres du comité sur un autre mode de scrutin que celui intégré dans le règlement intérieur et les statuts et affiché dans les documents visibles par les adhérents?

Merci d'avance

Par Nihilscio

Bonjour,

La réponse est dans la question. l'association doit être administrée conformément à ses statuts. S'ils ne sont pas satisfaisant, ils contiennent certainement des règles portant sur les modalités de leurs modifications.

Par ANGE34

Merci pour votre réponse , c'est effectivement ce que je pensais

Bonne soirée